wallonie design

FOCUS

// Octobre 2015

PROJETS EUROPÉENS : LA COMMISSION FINANCE AUSSI LES INDUSTRIES CRÉATIVES

Vous êtes une entreprise innovante ? Vous avez des projets en développement et êtes à la recherche de financement, partenaires ou compétences ? Alors, les projets de recherche européens sont faits pour vous !

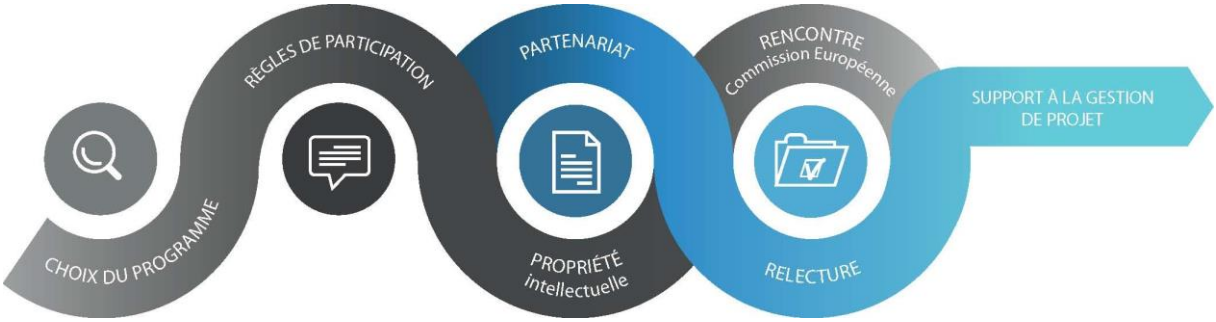

Ils vous offrent en effet de belles opportunités, que ce soit en termes de visibilité, de know how, de financement ou de positionnement par rapport à vos concurrents. En finançant vos projets de recherche et innovation, la Commission européenne répond à vos besoins spécifiques, depuis vos activités de recherche jusqu'au prototype et la première mise sur le marché. Pour être éligibles, vos projets doivent apporter des solutions innovantes à une série de problèmes soulevés par l'Europe, que ce soit en matière de smart cities, de vieillissement de la population, de santé, de maîtrise énergétique, de respect de l 'environnement, de technologies de l'information et de la communication…

ET LE DESIGN DANS TOUT ÇA ?

Avec plus de 400.000 designers professionnels, l'Europe occupe une place de choix sur la scène internationale. Pour garder cette position de leader, la Commission a décidé de soutenir le design via

ses différents programmes de financements. Le design permet en effet d'explorer de nouvelles formes d'innovation dans des domaines aussi variés que l'enseignement, la recherche, l'urbanisme, la protection sociale ou les services publics.
Plusieurs projets intégrant une approche design ont été validés par la Commission et sont actuellement en cours. Des exemples ? Le projet iART, qui permettra d'imprimer des toiles réalisées par différents artistes sur des vêtements ou le projet Q-Tales qui créera ou transformera de la littérature enfantine existante en e-books et applications de grande qualité.

Parmi les projets qui comptent des partenaires wallons, on citera ProCams, qui vise la gestion automatique d'effets spéciaux ou encore AutoPost, plateforme open source de montages vidéos.
A noter également que la Commission a distingué la Wallonie en tant que European Creative District suite à un appel qu'elle a lancé en 2012 dans le cadre du programme compétitivité et innovation. Le projet de la Wallonie dans ce cadre-là a pour objectif de renforcer le potentiel des industries créatives et culturelles pour redynamiser l'économie wallonne.

COMMENT PARTICIPER ?

Plusieurs fois par an, la Commission européenne lance des appels à projets auxquels tous les types d'acteurs (entreprises, universités, centres de recherche, associations, artisans…) peuvent répondre. Ces projets sont collaboratifs (ils doivent en règle générale réunir au minimum 3 partenaires de 3 pays différents) et compétitifs (seuls les meilleurs sont retenus).

En 2016 et 2017, le programme « Horizon 2020 » offrira plusieurs opportunités aux entreprises créatives, notamment via les technologies de l'information et de la communication. L'objectif est d'amener l'art et la technologie à collaborer pour aboutir à la production de nouveaux produits design à haut potentiel commercial. La Commission lancera d'ailleurs un prix « Starts » qui récompensera les collaborations qui auront eu le plus grand impact sur l'innovation.

Les entreprises du secteur de la publicité, de l'architecture, des arts

du spectacle et visuels, de l'artisanat, du design, de la mode, des films, de la musique, de la presse, de l'édition, de la radio, de la TV et des jeux vidéo seront également mises à contribution pour explorer de nouveaux moyens de production et de gestion du contenu numérique.

Concrètement, les PME (quelle que soit leur taille) - ainsi que tous les autres acteurs - doivent monter ou rejoindre des consortia pour répondre à ces appels et soumettre une proposition qui sera évaluée par des experts externes internationaux. L'aspect collaboratif constitue l'un des points clés de la réussite : chaque consortium doit regrouper les partenaires européens qui ont les meilleures compétences pour le projet. Ces partenaires peuvent faire partie de votre réseau de clients, fournisseurs, chercheurs... Mais vous pouvez également les trouver en assistant aux différents événements organisés par la Commission, en consultant des bases de données ou en vous adressant au NCP Wallonie.
Vient ensuite le temps de la rédaction, de l'établissement de la liste des tâches de chaque partenaire, de la gestion des questions de propriété intellectuelle, du calcul du budget et de la soumission du projet dans les délais fixés par la Commission. Bien entendu, vous n'êtes pas seuls. Le NCP Wallonie vous accompagne tout au long de ces étapes.

Concrètement, il faut compter 1 an pour la phase de rédaction/évaluation et 18 mois pour mener à bien le projet. Tout designer peut participer à ces projets, à condition de faire partie d'une entreprise (il ne peut donc pas y prendre part en tant qu'indépendant). A noter que le programme Horizon 2020 donne la possibilité aux PME de soumettre un projet seule. Basé sur le Small Business Act américain, cet « instrument PME » a pour ambition de mettre les PME très innovantes dans les meilleures conditions pour que leurs produits et services atteignent leur marché-cible le plus rapidement et le plus efficacement possible.

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Pour avoir une chance d'être financés, les projets soumis devront s'inscrire parfaitement dans le cadre fixé par la Commission européenne. Pour faciliter vos démarches et augmenter vos chances de succès, le NCP Wallonie vous propose une aide personnalisée, depuis l'idée jusqu'à la finalisation de votre projet. Financée par la Wallonie et hébergée à l'Union wallonne des Entreprises, cette cellule vous propose gratuitement ses services. Grâce à ses 13 années d'expérience et à la centaine de projets qu'elle suit chaque année, elle connaît les exigences de la Commission européenne et les critères qui ont le plus d'impact sur l'évaluation des projets. Le NCP Wallonie vous donne une

information pertinente et fiable, vous oriente vers le programme le plus adapté à votre stratégie internationale, vous aide à identifier les meilleurs partenaires pour votre projet. En vérifiant l'éligibilité de votre projet et en lui apportant une relecture critique, il vous permet d'accroître votre taux de succès. Les sociétés qui bénéficient de son soutien ont en effet un taux de succès deux fois plus élevé que les autres. Alors, si vous avez une idée de projet à développer au niveau européen, n'hésitez pas. Contactez-le !

Bertrand Herry, Responsable du NCP Wallonie

Conseils pour bien se préparer :

- Choisir des partenaires dont les compétences sont complémentaires aux vôtres.
- S'assurer qu'il y a une réelle demande pour le produit que vous allez développer.
- Rédiger votre projet de manière claire et concise. Les évaluateurs doivent comprendre la valeur ajoutée et les impacts que votre innovation implique.
- Identifier le programme de financement le plus pertinent par rapport à votre idée de projet.
- Ne pas sous-estimer la gestion de la propriété intellectuelle.
- Respectez les règles imposées par l'Europe.
- Adressez-vous à temps au NCP Wallonie pour lui faire relire votre proposition !

http://www.ncpwallonie.be/fr/